



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/2008/5
1^{er} avril 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR
L'EUROPE**

COMMISSION DE STATISTIQUE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquante-sixième réunion plénière
Paris, 10-12 juin 2008
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

**COORDINATION DES TRAVAUX INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE
STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA COMMISSION
ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR
L'EUROPE: STATISTIQUES SUR
LES ENTREPRISES**

EXAMEN APPROFONDI DES STATISTIQUES SUR LES ENTREPRISES

Note du secrétariat

Résumé

On trouvera dans le présent document des informations sur les résultats de l'examen approfondi des statistiques sur les entreprises réalisé en février 2007 par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens. Y sont présentés les principaux points débattus par le Bureau, les conclusions de l'examen et la suite qui y a été donnée. Des informations sur les activités internationales qui concernent les statistiques sur les entreprises en 2008, tirées de la Base de données sur les activités internationales en matière de statistique, figurent dans le document ECE/CES/2008/10/Add.1.

I. INTRODUCTION

1. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens procède chaque année à l'examen approfondi de quatre ou cinq domaines statistiques. L'objectif de ces examens est d'améliorer la coordination des activités statistiques dans la région de la CEE, de recenser les lacunes ou les doubles emplois et d'examiner les questions nouvelles. L'examen, axé sur des questions stratégiques, accorde une large place aux problèmes d'ordre conceptuel et de coordination rencontrés par les services de statistique. Les critères de sélection du thème retenu aux fins d'un examen sont les suivants: 1) l'importance des faits nouveaux intervenus dans ce domaine, 2) l'existence de sérieux problèmes de coordination, ou 3) un nombre insuffisant d'activités au niveau international. Le Bureau a décidé de communiquer à la Conférence les résultats des examens approfondis.

2. Le Bureau a examiné les statistiques sur les entreprises en se fondant sur les contributions écrites de ses membres ci-après: Canada, Finlande, Eurostat, Fonds monétaire international (FMI), CEE et Division de statistique de l'ONU. Les lecteurs sont invités à consulter les documents à l'adresse Internet suivante: <http://www.unece.org/stats/documents/2007.02.bureau.htm> (document n° 4 et additifs). En outre, des informations sur les activités internationales menées en 2008 dans le domaine des statistiques sur les entreprises figurent dans le document ECE/CES/2008/10/Add.1: Extraits de la Base de données de la CEE sur les activités internationales en matière de statistique.

II. EXAMEN PAR LE BUREAU DES QUESTIONS STRATÉGIQUES DANS LE DOMAINE DES STATISTIQUES SUR LES ENTREPRISES EN 2007

3. Le Bureau a procédé à un examen approfondi des statistiques sur les entreprises (à l'exception des statistiques macroéconomiques) en février 2007. Les points ci-après y ont été abordés:

a) La question de la cohérence des statistiques sur les entreprises est l'un des problèmes les plus importants auxquels les services nationaux de statistique doivent faire face. Par exemple, Statistics Finland travaille actuellement à l'élaboration d'une stratégie pour une «approche intégrée» des statistiques sur les entreprises, qui prendra également en considération les comptes nationaux;

b) Un autre objectif serait d'inclure les aspects environnementaux, les questions énergétiques et la recherche-développement dans les statistiques sur les entreprises;

c) L'Union européenne (UE) a lancé le Programme pour la modernisation des statistiques européennes sur les entreprises et sur le commerce (MEETS) afin d'harmoniser et de rationaliser davantage les statistiques sur les entreprises et sur le commerce dans les quatre à cinq prochaines années. Le programme est une réponse à la pression exercée par le Parlement européen en faveur de l'allègement de la charge que la nécessité de communiquer des données fait peser sur les entreprises;

d) S'il existe un certain nombre de règlements européens régissant les travaux consacrés aux statistiques sur les entreprises dans les États membres de l'UE, il n'y a pas, en revanche, de directives sur les stratégies de collecte des données pour l'application de ces règlements et les

bonnes pratiques s'adressant aux pays non membres de l'UE ou de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Parmi les questions particulièrement importantes, il y a lieu de citer l'utilisation éventuelle des registres d'entreprises et/ou des recensements économiques pour établir les statistiques sur les entreprises, ainsi que les questions liées à l'utilisation de différentes sources de données. La CEE souhaiterait participer à ces activités;

e) Il est important de partager les connaissances sur les bonnes pratiques en matière de statistiques sur les entreprises; la Division de statistique de l'ONU a effectué beaucoup de recherches dans ce domaine qui devraient être davantage diffusées;

f) Actuellement, il existe plusieurs groupes qui traitent des statistiques sur les entreprises: le groupe des Amis de la présidence qui travaille sur les modalités d'intégration des statistiques économiques, la Table ronde sur les bases des enquêtes relatives aux entreprises et le Groupe de travail sur les entreprises multinationales. Il est prématuré de prendre de grandes décisions concernant les travaux dans ce domaine ou la création de nouveaux groupes; il faut attendre que le groupe des Amis de la présidence ait obtenu quelques résultats. Par conséquent, il conviendrait de ne se préoccuper des initiatives plus importantes, notamment de la création éventuelle d'un groupe directeur, qu'en 2008;

g) En attendant, une petite équipe spéciale pourrait être mise en place pour faciliter l'échange de données d'expérience nationales dans le domaine des statistiques sur les entreprises (par exemple, pour aborder la question du mode mixte de collecte de données, débattre des enquêtes de conjoncture, chercher comment faire face à la chute des taux de réponse, etc.). Il faudrait éviter le chevauchement d'activités avec l'équipe spéciale sur la communication électronique de données s'agissant des questions techniques.

III. CONCLUSIONS DE L'EXAMEN DU BUREAU MENÉ EN FÉVRIER 2007

4. En conclusion, le Bureau a décidé de mettre sur pied une petite équipe spéciale chargée d'examiner les questions en suspens dans le domaine des statistiques sur les entreprises. Le Canada et Eurostat se sont portés volontaires pour élaborer un projet de mandat pour cette équipe.

5. En outre, le Bureau a décidé d'inscrire la question des statistiques sur les entreprises à l'ordre du jour de la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens de 2008 (au lieu de celle de 2007) afin de prendre en compte les résultats des travaux du groupe des Amis de la présidence de la Commission de statistique de l'ONU.

IV. SUIVI DE L'EXAMEN APPROFONDI DES STATISTIQUES SUR LES ENTREPRISES

8. À sa réunion des 12 et 13 février 2008, le Bureau a étudié le mandat de l'équipe spéciale chargée d'examiner les questions en suspens dans le domaine des statistiques sur les entreprises, élaboré par Eurostat et le Canada (se reporter à l'adresse <http://www.unece.org/stats/documents/ece/ces/bur/2008/13.e.pdf>). Il a adopté ce mandat.

9. Le mandat comprend notamment une proposition portant sur l'organisation, en juin 2009, d'un séminaire d'une journée consacré aux statistiques sur les entreprises dans le cadre des

travaux de la Conférence des statisticiens européens. Le Bureau a demandé aux coprésidents de l'équipe spéciale, le Canada et Eurostat, d'élaborer un ordre du jour détaillé pour cet éventuel séminaire.

10. À sa réunion plénière de 2008, la Conférence choisira trois sujets qui feront l'objet de séminaires en 2009. Une proposition de séminaire consacré aux statistiques sur les entreprises sera présentée au titre du point 9 de l'ordre du jour.

11. En outre, toute activité de suivi sur les statistiques sur les entreprises menée sous les auspices de la Conférence devrait tenir compte des résultats des travaux menés par les Amis de la présidence de la Commission de statistique de l'ONU. Les conclusions de la session de la Commission organisée du 26 au 29 février 2008 concernant les statistiques sur les entreprises sont donc présentées en annexe pour information.

ANNEXE

**RÉSULTATS DES TRAVAUX DU GROUPE DES AMIS DE LA PRÉSIDENTENCE
DE LA COMMISSION DE STATISTIQUE DE L'ONU**

1. Le groupe des Amis de la présidence de la Commission de statistique de l'ONU a présenté une note sur les statistiques économiques intégrées lors de la session de la Commission qui s'est tenue du 26 au 29 février 2008 (se reporter à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/statcom/sc2008.htm>, document E/CN.3/2008/6).
2. En conclusion de sa réflexion sur les statistiques économiques intégrées, la Commission:
 - a) A salué la haute tenue et l'exhaustivité du rapport et a félicité l'animateur et les membres du groupe des Amis de la présidence pour l'élaboration de ce rapport original d'excellente facture;
 - b) A approuvé les conclusions et les recommandations des Amis de la présidence qui figurent dans ce rapport;
 - c) A confirmé que le Système de comptabilité nationale pouvait jouer le rôle de cadre d'intégration dans le domaine des statistiques économiques et a reconnu qu'il était important de rendre les statistiques économiques de base plus cohérentes pour améliorer la qualité et accroître la valeur analytique tant de ces dernières que des statistiques macroéconomiques;
 - d) A convenu qu'il fallait collecter et diffuser les études de cas et élaborer d'autres documents sur les connaissances pratiques en vue d'échanger des données d'expérience et d'orienter les pays aux fins de la mise en œuvre d'une approche intégrée dans le contexte de leur propre système statistique, et qu'il pourrait être utile de concevoir un cadre pour fixer ces directives;
 - e) A recommandé que les directives concernant les aspects pratiques de l'intégration portent en particulier sur la nécessité de coopérer avec les utilisateurs et les fournisseurs de données; la mise en place de registres d'entreprises centralisés et l'utilisation des données administratives; l'harmonisation des concepts de contenu des données dans toutes les enquêtes; une coordination solide et centralisée au sein du service national de statistique lors des enquêtes; l'existence indispensable, au sein de ce service, d'une structure spécialisée dans la préparation de données administratives qui correspondent aux données d'enquête; une stratégie de sondage tenant compte de la charge que le travail de réponse représente pour les entités sondées;
 - f) A rappelé que ces directives devraient s'inscrire dans une théorie économique et a souligné les différences existant entre un système statistique centralisé et décentralisé;
 - g) A pris note des difficultés que rencontrent les pays en développement pour collecter des statistiques économiques de base, assumer le coût de la création et de l'actualisation d'un registre d'entreprises centralisé, établir une infrastructure administrative pour la collecte des données, tenir à jour des bases de données, et obtenir des données de personnes n'ayant pas été sondées dans le cadre des enquêtes de conjoncture; elle a suggéré que ces questions soient

dûment prises en compte dans les orientations données en vue de renforcer l'intégration des statistiques économiques;

h) A reconnu que les avantages liés au développement de systèmes statistiques intégrés méritaient d'être étudiés indépendamment même de la question des statistiques économiques;

i) A suggéré que le groupe des Amis de la présidence prenne la tête des activités de suivi et a demandé aux pays intéressés de se joindre à cette action concertée et d'indiquer s'ils souhaitaient assumer le rôle d'animateur du groupe.
